

# SIRP SAINT-GENES / VENSAT

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU 20 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt le vingt du mois d'octobre,  
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de SAINT-GENES-DU-RETZ, sous la présidence de Mme Brigitte BILLEBAUD, Présidente.

Nombre de membres afférents au comité :	12
Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	9
Date de convocation du Comité :	13/10/2020

**PRESENTS** : Mmes BILLEBAUD, CHARTIER, CHALUT, CODINO, BROULT, FALIGUERHO, HURIAU, MM. MAS., REDON

**EXCUSES** : Mmes HEBRARD, JULIEN.

**ABSENTS** : Mr CHADEYRON,

**INVITEES** : Mme BILLANT Mme LAURENT, absentes

**SECRETAIRE** :

Madame la Présidente demande avant de débiter la réunion d'observer une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty.

#### **I – BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021**

Madame la Présidente rappelle les effectifs des deux écoles :

- VENSAT :
  - Petite Section, Moyenne Section, Grande Section : 22 élèves
  - Cours Préparatoire : 21 élèves
  
- SAINT-GENES :
  - Cours Elémentaire 1<sup>ères</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 20 élèves
  - Cours Moyen 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 21 élèves.

Il est remarqué que les effectifs diminuent régulièrement depuis 3 ans.

#### **II – REGLEMENT CANTINE**

Madame la présidente rappelle les modalités de facturation en cas d'absences.

Il s'avère que les pratiques entre les deux écoles sont différentes, il est donc nécessaire de préciser les éventuelles règles d'assouplissement à mettre en place.

Un complément d'information est demandé et Madame la Présidente décide de retirer ce point à l'ordre du jour.

Une rencontre est souhaitée avec le service des repas de l'EPHAD à propos de la livraison. il est demandé d'étudier la possibilité de livrer les repas plus tôt à la cantine de Vensat afin de laisser plus de temps à l'agent pour préparer les repas des enfants moins autonomes.

Il est proposé d'utiliser les compétences de deux élues diététiciennes pour réaliser un audit de fonctionnement de chacune des cantines.

### **III – EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL DES AGENTS**

Les élus ont acheté des charlottes et des surblouses jetables pour les agents qui font le service de la cantine.

Cet équipement est mis à leur disposition tous les jours, si elles souhaitent travailler avec leurs blouses en tissus personnelles, elles devront en assurer l'entretien.

### **IV – MISE A JOUR DES REPARTITIONS DES CHARGES COMMUNES / SIRP**

Monsieur Gilles MAS présente au comité le tableau des domaines de compétences répartis entre le SIRP et les communes qui n'a pas été modifié depuis 2015.

Après discussion, il a été décidé de faire supporter par le SIRP, toutes les charges de fonctionnement liées à l'école à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de les inscrire au budget :

- Les charges de personnelles concernant les agents qui effectuent le ménage dans les écoles, ceci dans le respect des procédures administratives.
- Les factures de téléphone des écoles et de la garderie
- Les fournitures de produits d'entretien

En annexe le tableau de synthèse.

Décision acceptée à l'unanimité

### **V- QUESTIONS DIVERSES**

Madame Amandine HURIAU :

- Informe le Comité syndical que lors du dernier conseil des écoles, il a été reproché que les enseignants ne soient pas invités à la réunion du personnel qui s'est tenue le 06/10/2020. Mme Huriau souhaite à nouveau préciser que les réunions avec le personnel du SIRP ne sont pas des réunions d'information. Par conséquent, les échanges avec les agents du SIRP sont des réunions internes et les enseignants n'ont pas à en être directement informés. Cependant, Mme Huriau profite de cette remarque pour demander aux enseignants de communiquer avec les élus sur les problèmes liés au planning et à l'organisation, et non de faire remonter ces soucis par les agents.
- Mme Huriau fait remarquer l'absence non excusée des directrices et se questionne sur la remarque faite lors du dernier conseil d'école, sur le manque de communication...

Madame Brigitte BILLEBAUD :

- Informe que le mot de la rentrée expliquant aux parents les différentes modalités, a bien été distribué aux élèves de Saint-Genès mais des parents de l'école de Vensat n'ont pas eu connaissance de ce mot.

Une volonté unanime des élus est émise : nécessité de mener une réflexion avec les enseignants afin de développer un esprit constructif dans une meilleure ambiance avec un souci d'apaisement et de respect, car il est évident que seul l'intérêt des enfants leur importe.

La séance est levée à 22 heures